

Budget pour la venue du Pape : l'Ufal saisit le préfet



Un budget supplémentaire prévisionnel de 500 000 € a été acté. Photo Hugo Azmani

Lors du conseil municipal, les élus messins ont acté un budget supplémentaire prévisionnel de 500 000 € pour la venue du Pape Léon XIV, le 28 septembre. L'Union des familles laïques (Ufal) de Metz a décidé de saisir le préfet de la Moselle afin qu'il exerce son contrôle de légalité sur cette délibération. Selon l'association, les documents soumis aux élus ne comportent ni ventilation des dépenses ni estimation détaillée ni justification du montant retenu ni description des travaux ou équipements envisagés. « En Moselle, le régime local des cultes ne dispense nullement les collectivités de respecter les principes de bonne gestion des finances publiques, de compétence des collectivités et d'intérêt public local », estime l'association.

RL 15 juillet 2026